

COMMUNE DE CAMARET-SUR-AIGUES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

Département de
VAUCLUSE

Arrondissement
de CARPENTRAS

Séance du 25 septembre 2019

L'An deux mille dix-neuf, le vingt-cinq septembre à dix-neuf heures,

Nombre de membres
En exercice : 27
Présents : 22
Votants : 25

le CONSEIL MUNICIPAL de Camaret-sur-Aigues, dûment convoqué le 18 septembre 2019, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances,

*Sous la présidence de **Philippe de BEAUREGARD, Maire.***

N°2019/DELIB/055

Objet :
*Budget principal
2019
Décision
modificative n°1*

Rapporteur :
Sylvette GILL

Présents : Elvire TEOCCHI, Hervé AURIACH, Christine WINKELMANN, Lionel MURET, Annick GUERRERO, Michel LAGARDE, Sylvette GILL, Jean-Michel MARLOT, adjoints. Christiane VEZIAN, Raymond KARASZI, Jean-Luc DA COSTA, Patricia ROCHE, Antonio MUGA, Marlène THIBAUD, Jean-François MENGUY, Renée SOVERA, Jean-Paul MONTAGNIER, Georges POINT, Martine CELAIRE, Pascal GILL, Richard BRANCORSINI, Conseillers Municipaux.

Procurations : Jean-François LEROY donnant procuration à Elvire TEOCCHI, Fanny CUER donnant procuration à Philippe de BEAUREGARD, Michel PAÏALUNGA donnant procuration à Renée SOVERA.

Absents excusés : Emilie LAGIER, Stessy DEROSIER.

Considérant la désignation de Monsieur Antonio MUGA, comme secrétaire de séance,

Le Conseil Municipal,

Conformément à l'article L 1612-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est proposé une décision modificative du budget principal permettant d'ajuster les prévisions budgétaires initiales votées le 3 avril 2019 tout en maintenant l'équilibre budgétaire.

La présente décision modificative tient compte des réalisations d'ores et déjà effectuées et de celles en cours.

Vu l'article L 1612-11 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2019/DELIB/028 du 3 avril 2019 portant approbation du budget primitif de la Commune de Camaret-sur-Aigues pour l'exercice 2019,

Vu les différentes réalisations effectuées en 2019 et celles en cours,

Vu l'avis de la commission des finances réunie le 23 septembre 2019,

DECIDE à la majorité – 17 voix POUR – 4 voix CONTRE (Marlène THIBAUD, Jean-François MENGUY, Martine CELAIRE et Richard BRANCORSINI) – **4 ABSTENTIONS** (Renée SOVERA, Jean-Paul MONTAGNIER, Georges POINT et Michel PAÏALUNGA ayant donné procuration à Renée SOVERA) :

- D'adopter la décision modificative N°1 du budget principal de la Commune telle qu'annexée.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Philippe de BEAUREGARD,
Maire



Publié le : 30 SEP. 2019

Transmis en Préfecture de Vaucluse le : 30 SEP. 2019

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.



84029 Code INSEE	CAMARET SUR AYGUES BUDGET ANNUEL	DM n°1 2019
---------------------	-------------------------------------	-------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

DM1

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6135-020 : Locations mobilières	0,00 €	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-615221-020 : Entretien et réparations bâtiments publics	0,00 €	15 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-615231-822 : Entretien et réparations voiries	0,00 €	15 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0,00 €	35 000,00 €	0,00 €	0,00 €
R-7788-020 : Produits exceptionnels divers	0,00 €	0,00 €	0,00 €	35 000,00 €
TOTAL R 77 : Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €	0,00 €	35 000,00 €
Total FONCTIONNEMENT	0,00 €	35 000,00 €	0,00 €	35 000,00 €
INVESTISSEMENT				
D-1318-020 : Autres	0,00 €	52 030,62 €	0,00 €	0,00 €
R-1321-822 : Etat et établissements nationaux	0,00 €	0,00 €	0,00 €	84 700,00 €
R-1323-024 : Départements	0,00 €	0,00 €	0,00 €	5 400,00 €
R-1323-822 : Départements	0,00 €	0,00 €	0,00 €	15 000,00 €
R-1328-020 : Autres	0,00 €	0,00 €	0,00 €	52 030,62 €
TOTAL 13 : Subventions d'investissement	0,00 €	52 030,62 €	0,00 €	157 130,62 €
D-2051-020 : Concessions et droits similaires	0,00 €	300,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	0,00 €	300,00 €	0,00 €	0,00 €
D-204133-020 : Départements - Projets d'infrastructures d'intérêt national	0,00 €	110 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 204 : Subventions d'équipement versées	0,00 €	110 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2128-020 : Autres agencements et aménagements de terrains	0,00 €	1 500,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21311-020 : Hôtel de ville	0,00 €	1 200,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21312-020 : Bâtiments scolaires	0,00 €	67 300,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21318-020 : Autres bâtiments publics	0,00 €	20 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21534-414 : Réseaux d'électrification	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21538-020 : Autres réseaux	0,00 €	60 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21538-822 : Autres réseaux	8 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2182-020 : Matériel de transport	0,00 €	25 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	18 500,00 €	175 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2315-822 : Installations, matériel et outillage techniques	174 700,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2316-020 : Restauration des collections et oeuvres d'art	0,00 €	13 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	174 700,00 €	13 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	193 200,00 €	350 330,62 €	0,00 €	157 130,62 €
Total Général		192 130,62 €		192 130,62 €

(1) y compris les restes à réaliser

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 27
 Nombre de membres présents : 22
 Nombre de suffrages exprimés : 25

VOTES :
 Pour : 17
 Contre : 4
 Abstentions : 4

Date de convocation : 18/09/2019

Présenté par Le Maire, Philippe de BEAUREGARD (1),
 A Camaret sur Aigues, le 25/09/2019
 Le Maire, Philippe de BEAUREGARD,



Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire
 A Camaret sur Aigues, le 25/09/2019
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

--	--

Certifié exécutoire par Le Maire, Philippe de BEAUREGARD (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 30 SEP. 2019, et de la publication le 30 SEP. 2019
 A, le 30 SEP. 2019

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme
 (2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal

